



Candidature de la « Semaine du Golfe » au conseil des associations du Parc

L'an deux mille vingt, le **vendredi 21 février à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 14 février 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Luc FOUCAULT	1 ^{er} Vice-président
Mme Marie-José LE BRETON	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Bernard AUDRAN	4 ^{ème} Vice-Président
M. André CROCQ	
M. Michel JEANNOT	
M. Ronan LE DELEZIR	
M. Loïc LE TRIONNAIRE	

Absents excusés :

Mme Anne GALLO	3 ^{ème} Vice-présidente
M. Xavier-Pierre BOULANGER	
M. Gilles DUFEIGNEUX	
M. Luc LE TRIONNAIRE	

Procuration :

M. Xavier-Pierre BOULANGER donne procuration à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents :

Mme Monique CASSE (*Directrice*)
Mme Gaëlle CHAUBARON (*Gestionnaire administrative et financière*)
Mme Christelle LANOU (*Gestionnaire administrative et financière remplaçante*)



Candidature de la « Semaine du Golfe » au conseil des associations du Parc

Par délibération n°2016-20 en date du 12 mai 2016 modifiée par la délibération n°2018-15 du 4 juin 2018, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a instauré un conseil des associations comptant 4 thématiques en lien avec les orientations de la charte : Culture et patrimoine, Education au développement durable – sciences participatives, Environnement, Sports et loisirs de plein air -nautisme.

Par courrier en date du 28 janvier 2020, l'association « la Semaine du Golfe » a fait acte de candidature pour intégrer ce conseil.

Pour rappel et suite à la validation de la nouvelle composition du Conseil des associations du Parc le 25 octobre 2019, voici les places disponibles dans les différents collèges :

- Culture et patrimoine : 1
- Education : 1
- Environnement : 1
- Sports et Loisirs de Plein air et Nautisme : 2.

En conclusion, il vous est proposé que l'association « la Semaine du Golfe » intègre le conseil des associations du Parc dans la thématique Sports et Loisirs de Plein air et Nautisme.

Le résultat des votes est de :

- 13 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstention(s).

Par conséquent, la conclusion est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement et de Gestion
du Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT